

Normes bibliographiques

“ Les présentes normes bibliographiques ont pour objet d’assurer l’homogénéité, la lisibilité et la fiabilité des références citées dans les ouvrages. Elles définissent les principes à suivre pour la présentation des sources anciennes et médiévales, des éditions critiques, des ouvrages modernes, des articles, des contributions à des ouvrages collectifs ainsi que des ressources numériques. Elles visent à permettre l’identification précise de chaque document, à faciliter sa consultation et à garantir la cohérence des références d’un ouvrage à l’autre. Lorsque plusieurs usages existent, les choix retenus privilégient les pratiques scientifiques reconnues, les référentiels faisant autorité dans le domaine concerné et, autant que possible, la stabilité des formes bibliographiques. Le respect de ces normes conditionne la prise en charge éditoriale des ouvrages. Les auteurs sont donc invités à les appliquer dès la préparation et la soumission de leur texte.

Principes généraux de référencement

Depuis 2019, les Éditions utilisent, pour la bibliographie secondaire, le système dit de Harvard : les références sont données sous la forme du nom de l’auteur suivi de l’année de publication (par ex. Géhin 2007), la référence complète figurant dans la bibliographie finale.

Lorsque plusieurs publications d’un même auteur parues la même année sont citées, elles sont distinguées par l’ajout d’une lettre minuscule à l’année : 2019a, 2019b, etc. Cette distinction doit être reproduite à l’identique dans les appels de référence et dans la bibliographie.

Les sources anciennes et médiévales obéissent à un système de référencement distinct, fondé sur les usages propres aux disciplines concernées et sur les répertoires scientifiques de référence. Leur présentation est précisée dans la section qui leur est consacrée.

Le système de référencement retenu doit être appliqué de manière uniforme dans l’ensemble de la contribution. Une même référence doit toujours apparaître sous une forme identique.

Les références bibliographiques suivent les usages typographiques de la langue de la contribution, notamment pour les guillemets, la ponctuation de l’appareil bibliographique et les abréviations.

Les titres des publications citées sont en revanche reproduits tels qu’ils ont été publiés. Leur langue et leur ponctuation interne ne sont pas adaptées aux conventions typographiques de la contribution. Ainsi, un titre anglais conserve notamment l’absence d’espace avant les signes de ponctuation doubles et, le cas échéant, les guillemets anglais employés dans le titre original.

D'une manière générale, les noms d'auteurs, titres, sous-titres et autres éléments permettant l'identification d'une publication sont reproduits fidèlement d'après la source citée, sans harmonisation linguistique ou typographique susceptible d'en modifier la forme.

Références abrégées en note

Sauf utilisation distincte des deux locutions, on utilisera « voir » et on proscrira « cf. ».

Pour renvoyer à plus d'une page consultée, on proscrira la mention « *sq.* » (et suivante) et « *sqq.* » (et suivantes) au profit de la mention complète des pages consultées : p. 20-21, p. 302-304.

On utilisera les abréviations suivantes pour préciser les éléments consultés : pages = p. ; figure(s) = fig. ; tableau(x) = tabl. ; planche(s) = pl. ; note(s) = n. ; numéro = n^o (lettre « o » en exposant : le signe du degré « ° » est proscrit) ; numéros : n^{os}. Les numéros de planches en chiffres romains sont composés en petites capitales. La pagination complète des articles étant requise dans la bibliographie, sa répétition en note de bas de page est proscrite.

Bibliographie secondaire

Les références bibliographiques sont données sous une forme abrégée, composée du nom de l'auteur et de l'année de publication, suivis, le cas échéant, de la ou des pages citées. Plusieurs références sont séparées par un point-virgule :

- Baslez 1997, p. 350 ; Baslez 2000.

Chaque référence est répétée sous sa forme complète, même lorsqu'elle concerne le même auteur ou qu'elle est identique à celle de la note précédente. L'emploi de *ibid.* est proscrit :

- ¹ Baslez 1997, p. 350 ; Baslez 2000.
- ² Baslez 2000, p. 201.

Jusqu'à trois auteurs ou directeurs, les noms sont séparés par une virgule :

- Hesberg, Panciera 1995 ; Arnaldi, Cracco, Tenenti 1997.

Au-delà de trois auteurs ou directeurs, seul le premier nom est mentionné, suivi de *et al.* ; la forme *et alii* n'est pas utilisée :

- Bonnefoy *et al.* 1981.

Sources antiques et médiévales

Les sources sont citées à l'aide des abréviations conventionnelles de l'auteur et, lorsque cela est nécessaire, de l'œuvre, suivies des divisions internes du texte :

- Liv., 15, 2 ; Cic., *De orat.*, 2, 15 ; Plin., *Nat.*, 36, 45 ; Plut., *Per.*, 12, 3.

Lorsque l'identification de l'œuvre ne présente aucune ambiguïté, le titre peut être omis :

- Hdt., 7, 35 ; Thuc., 2, 15 ; Liv., 15, 2 ; Paus., 1, 26, 5.

Pour les auteurs et œuvres latins, les abréviations retenues sont celles du *Thesaurus linguae Latinae* (TLL). Pour les auteurs et œuvres grecs, les formes conventionnelles de la discipline sont privilégiées ; le *Liddell-Scott-Jones Greek-English Lexicon* (LSJ) est utilisé pour les cas qui ne seraient pas couverts.

Sources épigraphiques

Les sources épigraphiques sont citées sous le sigle conventionnel du corpus, composé en italique, suivi directement des indications de volume, de partie ou de fascicule nécessaires à l'identification de l'inscription. La mention « t. » ou « vol. » n'est pas utilisée. Le numéro de l'inscription est donné en chiffres arabes, sans la mention « no ».

La structure et la ponctuation propres à chaque corpus sont respectées :

- *CIL X 3698 ; InscrIt X, 1, 34 ; IG II² 1234 ; AE 1998, 123.*

Les abréviations des corpus suivent les formes conventionnelles répertoriées dans le Guide de l'épigraphiste et, pour l'épigraphie grecque, dans la liste [GrEpiAbbr](#) de l'Association internationale d'épigraphie grecque et latine (AIEGL).

Archives

Les documents d'archives sont cités en note en indiquant, dans cet ordre : institution de conservation, fonds ou série, cote, identification du document, date, folio ou page le cas échéant.

- Archives nationales, F/21/5284, lettre de X à Y, 12 mai 1925, fol. 17r.
- Archives départementales du Rhône, 4 M 237, rapport du préfet au ministre de l'Intérieur, 3 mars 1872, p. 4.

Lorsqu'un dépôt d'archives est fréquemment cité, son nom peut être remplacé par une abréviation définie lors de la première occurrence ou dans une liste des abréviations :

- AN, F/21/5284, lettre de X à Y, 12 mai 1925, fol. 17r.

Nous recommandons de conserver exactement la cote donnée par l'institution, sans tenter d'en normaliser la ponctuation ou les espaces. C'est particulièrement important puisque la cote est l'identifiant permettant de commander et retrouver l'unité archivistique.

Journaux et périodiques utilisés comme sources

Pour un article signé : prénom et nom de l'auteur, « Titre de l'article », *Titre du journal*, date, p. x.

- Lucien Romier, « La situation en Orient », *Le Figaro*, 15 mai 1923, p. 3.

Pour un article non signé :

- « La situation en Orient », *Le Figaro*, 15 mai 1923, p. 3.

Si aucun titre d'article n'est identifiable :

- *Le Figaro*, 15 mai 1923, p. 3.

Pour les périodiques dont la numérotation est significative, on peut l'ajouter :

- « Titre de l'article », *Revue des Deux Mondes*, 12, 15 juin 1910, p. 745-752.

Documents consultés en ligne

Ne pas mettre systématiquement l'URL dans chaque note lorsqu'il s'agit de la reproduction numérique d'un document d'archives ou d'un journal dont la référence matérielle est parfaitement identifiable. Cela alourdirait considérablement l'appareil.

Pour un document dont la consultation en ligne est importante pour son identification, ajouter en fin de référence la plateforme et, de préférence, l'identifiant pérenne :

- *Le Figaro*, 7 janvier 1912, p. 2, Gallica, ark:/...

Pour des documents exclusivement numériques ou dont l'adresse n'est pas pérenne, on peut ajouter la date de consultation ; les recommandations bibliographiques reconnaissent l'intérêt de cette indication pour les ressources en ligne susceptibles d'évoluer.

Bibliographie finale

La bibliographie réunit l'ensemble des références bibliographiques citées dans la contribution, texte et notes compris, sans ajout ni omission.

Chaque entrée comporte d'abord la référence abrégée, telle qu'elle est utilisée dans les notes, puis la référence complète :

- Chankowski 2019
Véronique Chankowski, *Parasites du dieu : comptables, financiers et commerçants dans la Délos hellénistique*, Athènes, EFA, BEFAR 384, 2019.

Classement des références

La bibliographie est classée par ordre alphabétique des auteurs, puis, pour un même auteur, par ordre chronologique de publication.

Lorsqu'un même auteur est cité d'abord seul, puis comme coauteur de plusieurs publications, les références dont il est l'auteur unique précèdent celles rédigées en collaboration :

- Fourrier 2014
Sabine Fourrier, « Rois et cités de Chypre : questions de territoires », *CCEC* 44, 2014, p. 119-135.
- Fourrier, Grivaud (éd.) 2006
Sabine Fourrier, Gilles Grivaud (éd.), *Identités croisées en un milieu méditerranéen : le cas de*

Lorsque plusieurs références d'un même auteur ont été publiées la même année, elles sont classées par ordre alphabétique du titre et distinguées par les lettres **a**, **b**, **c**, etc. Ces lettres sont reprises à l'identique dans les appels de référence :

- Homolle 1879a
Théophile Homolle, « Statues trouvées à Délos », *BCH* 3, 1879, p. 99-110.
- Homolle 1879b
Théophile Homolle, « Sur quelques monuments figurés trouvés à Délos », *BCH* 3, 1879, p. 393-399.

Les publications **anonymes** sont classées au premier mot significatif du titre, hors article initial :

- *Monumens égyptiens*
Monumens égyptiens consistant en obélisques, pyramides, chambres sépulcrales, statues d'idoles et de prêtres, en momies, en grand nombre de divinités de cette nation, en bas-reliefs, en sacrifices, en animaux qu'elle adorait &c, Rome, 1791.

Lorsqu'une publication a pour auteur une **institution**, le nom de celle-ci tient lieu de nom d'auteur et détermine son classement alphabétique.

Auteurs et responsabilités

Les prénoms sont donnés **au long**, y compris dans le cas des prénoms composés :

- Jean-Charles Moretti.

Pour les auteurs dont les publications utilisent plusieurs prénoms sous forme d'initiales, le premier prénom est donné au long et les initiales suivantes sont conservées, séparées par une espace insécable :

- William A. P. Childs.

Dans la référence complète, **tous les auteurs ou responsables scientifiques sont mentionnés**, même lorsque la référence abrégée utilise *et al.*

Les fonctions scientifiques sont indiquées après le ou les noms, entre parenthèses, sous une forme abrégée :

- Sabine Fourier, Gilles Grivaud (éd.).

Lorsque plusieurs personnes exercent la même fonction, celle-ci n'est indiquée qu'une fois après le dernier nom.

Titres et sous-titres

Les titres et sous-titres sont reproduits **dans la langue de la publication**, en respectant leur graphie, leur capitalisation et leur ponctuation propres.

Les conventions typographiques françaises de la bibliographie ne doivent donc pas être introduites à l'intérieur d'un titre étranger. On n'ajoutera notamment pas d'espace avant une ponctuation double dans un titre anglais ; de même, les guillemets, les majuscules, les ordinaux ou les intervalles de dates sont conservés selon les usages de la langue du titre. Ainsi :

- *The Archaic Style in Greek Sculpture*

et non une forme francisée ou recapitalisée selon les règles françaises.

Lorsqu'un titre comporte plusieurs niveaux de subdivision, la ponctuation de la publication est respectée. Si une normalisation est exceptionnellement nécessaire pour rendre intelligible une succession de titres et sous-titres, le point peut marquer la séparation principale.

Tomes, volumes et fascicules

Lorsqu'ils constituent des éléments bibliographiques distincts du titre, le numéro de tome est précédé de « t. » et donné en chiffres romains ; le numéro de volume est précédé de « vol. » et donné en chiffres arabes.

Ces indications sont précédées d'une virgule. Lorsqu'elles sont suivies d'un titre propre au tome ou au volume, celui-ci est introduit par deux points :

- *Fouilles de Xanthos, t. VIII : Le monument des Néréides : le décor sculpté*
- *Encyclopedia of Natural Resources, vol. 2 : Water and Air*

Lorsque la publication ne porte aucune mention de « tome » ou de « volume », celle-ci n'est pas ajoutée :

- *La sculpture de Thasos : corpus des reliefs, I : Reliefs à thème divin*

En cas de subdivision supplémentaire, le numéro du fascicule est indiqué après un point :

- t. IV.1 ; vol. 2.2.

La même règle s'applique, le cas échéant, aux subdivisions de périodiques :

- *BCH 139-140.1.*

Séries à citation conventionnelle

Certaines séries archéologiques ou épigraphiques suivent une forme de citation consacrée par l'usage.

Les séries Corpus des inscriptions de Delphes (CID) et Exploration archéologique de Délos (EAD) sont citées sous leur sigle, immédiatement suivi du numéro du volume en chiffres romains. Le titre

du volume est introduit par un point :

- *EAD VIII. Le quartier du Théâtre : étude sur l'habitation délienne à l'époque hellénistique*

Dans la série Fouilles de Delphes (FD), le numéro de fascicule est indiqué en chiffres arabes après une virgule :

- *FD II, 14. Le temple d'Apollon du iv^e siècle*

Pour les séries portant le nom d'un site de fouille et dont le numéro constitue une partie du titre bibliographique, celui-ci est conservé dans le titre :

- *Amathonte IV : les figurines hellénistiques de terre cuite*

La numérotation propre à chaque série ou collection est respectée ; elle n'est pas convertie systématiquement en chiffres arabes ou romains.

Édition et collection

Une réédition est signalée après le titre, entre virgules :

- *Philippe Bruneau, Jean Ducat, Guide de Délos, 4^e éd., Athènes, EFA, 2005*

Le lieu d'édition est indiqué en français lorsque son équivalent français est d'usage établi :

- *Leyde, Londres, Louvain, Mayence.*

Les éditeurs commerciaux sont mentionnés sous leur dénomination usuelle, sans initiales ni mentions commerciales superflues. Sauf lorsqu'ils appartiennent à la dénomination officielle, les termes « Éditions », « Publishing » ou « Verlag » sont omis.

- *Picard ; Fischer ; Peeters ; Ph. von Zabern.*

Les éditeurs institutionnels peuvent être mentionnés sous leur nom complet ou sous leur sigle usuel :

- *EFA ; ÖAW.*

Les presses universitaires sont mentionnées sous leur sigle consacré lorsqu'il existe :

- *PUR ; PUPS ; OUP*

À défaut, on emploie les abréviations PU ou UP, accompagnées du nom de l'université :

- *PU Franche-Comté ; Yale UP.*

Lorsque le nom de l'université est identique au lieu d'édition, il peut être omis :

- Brunilde S. Ridgway, *The Archaic Style in Greek Sculpture*, Princeton, UP, 1977.

Lorsque plusieurs éditeurs sont associés à une publication, ils sont tous mentionnés dans l'ordre de la publication.

Si l'éditeur n'est pas identifié, on utilise la mention « s. n. » avant la date.

Les collections scientifiques sont indiquées après le lieu et l'éditeur, sous leur nom complet ou leur sigle usuel, et composées en romain. Leur numérotation est reproduite selon la forme conventionnelle propre à la collection.

Les collections commerciales, les collections non numérotées ou les collections dont la mention n'apporte aucune information utile à l'identification de la publication ne sont pas indiquées.

Les suppléments de revues sont traités comme des collections. Le lieu d'édition et l'éditeur sont suivis du titre abrégé de la revue, composé en romain, puis de la mention « Suppl. » ou, pour les publications allemandes, « Beihefte » :

- Jean-Charles Moretti, Panos Valavanis (éd.), *Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique*, Athènes, EFA, BCH Suppl. 62, 2019.

Abréviations des collections de l'EFA

- BCH Suppl. = Bulletin de correspondance hellénique, Supplément
- BEFAR = Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome
- CHMC = Champs helléniques modernes et contemporains
- Et. chyp. = Études chypriotes
- Et. cret. = Études crétoises
- Et. epig. = Études épigraphiques
- Et. pelo. = Études péloponnésiques
- Et. thas. = Études thasiennes
- MMB = Mondes méditerranéens et balkaniques
- Patphoto = Patrimoine photographique
- RAFAL = Recherches archéologiques franco-albanaises
- RFH = Recherches franco-helléniques
- Sitmon = Sites et monuments

Principaux modèles de références bibliographiques secondaires

La référence abrégée utilisée dans les notes renvoie à une entrée complète de la bibliographie finale. Le tableau ci-dessous reprend les principaux cas de figure et les particularités de présentation à respecter.

Type de référence	Référence abrégée en note	Bibliographie finale
-------------------	---------------------------	----------------------

Monographie	Chankowski 2019, p. 45.	Véronique Chankowski, <i>Parasites du dieu : comptables, financiers et commerçants dans la Délos hellénistique</i> , Athènes, EFA, BEFAR 384, 2019.
Plusieurs auteurs ou directeurs	Fourrier, Grivaud (éd.) 2006, p. 27.	Sabine Fourrier, Gilles Grivaud (éd.), <i>Identités croisées en un milieu méditerranéen : le cas de Chypre (Antiquité-Moyen Âge), 11-13 mars 2004</i> , Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2006.
Coauteurs de même patronyme	De Vos A., De Vos M. 1982	Les initiales sont ajoutées à la référence abrégée afin de distinguer les coauteurs portant le même patronyme. Dans la référence complète, les prénoms suivent la règle générale de présentation des auteurs. Arnold De Vos, Mariette De Vos, <i>Pompei, Ercolano, Stabia</i> , Rome, Laterza, 1982.
Plus de trois auteurs	Childs <i>et al.</i> 2012	Tous les auteurs ou responsables scientifiques sont mentionnés. William A. P. Childs, Joanna S. Smith, J. Michael Padgett, <i>City of Gold: The Archaeology of Polis Chrysochous, Cyprus</i> , Princeton, Yale UP, 2012.
Article de périodique	Fourrier 2014, p. 126.	Sabine Fourrier, « Rois et cités de Chypre : questions de territoires », <i>CCEC</i> 44, 2014, p. 119-135.
Direction / édition scientifique	Moretti, Valavanis (éd.) 2019, p. 25.	Jean-Charles Moretti, Panos Valavanis (éd.), <i>Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique</i> , Athènes, EFA, BCH Suppl. 62, 2019.
Contribution à un ouvrage collectif	Hasenohr 2012, p. 95-110.	Claire Hasenohr, « Athènes et le commerce athénien : lieux d'échange et magistrats des marchés à Délos pendant la seconde domination athénienne (167-88 a.C.) », in Korai Konuk (éd.), <i>Stéphanèphoros : de l'économie antique à l'Asie Mineure. Hommages à Raymond Descat</i> , Bordeaux, Ausonius, 2012, p. 95-110.
Contribution à un ouvrage collectif sans auteur défini	Chevrant 2014, p. 181	Philippe Chevrant, « La bibliothèque », in <i>Rapport d'activité 2012-2013</i> , Le Caire, IFAO, 2014, p. 180-184.

Contribution à un ouvrage collectif plusieurs fois cité	Hasenohr 2012, p. 95-110.	Claire Hasenohr, « Athènes et le commerce athénien : lieux d'échange et magistrats des marchés à Délos pendant la seconde domination athénienne (167-88 a.C.) », in Konuk 2012, p. 95-110.
Notice de dictionnaire ou d'encyclopédie	Di Filippo Balestrazzi 1984, s. v. « Apollon Agyieus »	Elena Di Filippo Balestrazzi, <i>LIMC</i> , II, 1984, s. v. « Apollon Agyieus », p. 327-332.
Thèse universitaire	Ghilardi 2007, p. 118.	Matthieu Ghilardi, <i>Dynamiques spatiales et reconstitutions paléogéographiques de la plaine de Thessalonique (Grèce) à l'Holocène récent</i> , thèse de doctorat, université Paris 12 Val de Marne, 2007.
Ressource en ligne sans équivalent imprimé	Nom 2024.	Prénom Nom, « Titre de la ressource », <i>Nom du site</i> , date de publication ou de mise à jour, DOI / identifiant pérenne ou URL ; date de consultation si nécessaire.

Règles communes

- Dans la bibliographie finale, tous les auteurs ou responsables scientifiques sont mentionnés ; et al. n'est utilisé que dans la référence abrégée lorsque le nombre d'auteurs l'exige.
- La pagination complète des articles et contributions figure dans la bibliographie ; la note n'indique que la ou les pages effectivement citées.
- Les archives, la presse utilisée comme source et les sources antiques, médiévales ou épigraphiques suivent leurs règles propres et ne relèvent pas de ce tableau.
- Pour les ressources en ligne, privilégier le DOI ou un identifiant pérenne ; la date de consultation est réservée aux ressources susceptibles d'évoluer ou dépourvues d'identifiant stable.

Révision #26

Créé 2024-01-15 17:40:33 EET par Bertrand Grandsagne

Mis à jour 2026-08-13 12:23:40 EEST par Bertrand Grandsagne